

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU CHER

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le 18/12/2025
ID : 018-211802707-20251216-2025_12_D58-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLENAY**

Séance du mardi 16 décembre 2025

Nombre de Conseillers
Afférents au Conseil : 12
Présents : 08
Votants : 10

Présents : Mesdames Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Katia DUSSAPIN, Christelle JOIE, Messieurs Philippe ANDRIAU, Michel CANTENEUR, Julien JOURDAINE.

Date de la convocation :
10 décembre 2025

Excusés avec pouvoir : Caroline ARTHU pouvoir à Cathy BATISTE, William TAILLANDIER pouvoir à Philippe ANDRIAU

Date d'affichage :
10 décembre 2025

Excusés sans pouvoir : Caroline LALEVÉE LESAGE et Stéphane PETIT

Secrétaire de séance : Philippe ANDRIAU

DELIBERATION N°2025-57

OBJET : Renouvellement du contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de service

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat d'acquisition de logiciel et de prestation de services du secrétariat de mairie est arrivé à échéance et qu'il convient de le renouveler. Le renouvellement du contrat est de 3 ans pour un montant global de 8 910.00 € HT décomposé comme suit :

Cession du droit d'utilisation :

Pour la période du 15/11/2025 au 14/11/2026 : 2 970.00 € HT

Pour la période du 15/11/2026 au 14/11/2027 : 2 970.00 € HT

Pour la période du 15/11/2027 au 14/11/2028 : 2 970.00 € HT

Maintenance, formation :

Pour la période du 15/11/2025 au 14/11/2026 : 330.00 € HT

Pour la période du 15/11/2026 au 14/11/2027 : 330.00 € HT

Pour la période du 15/11/2027 au 14/11/2028 : 330.00 € HT

En contrepartie de l'obligation de maintenance des logiciels créés par Berger Levraut et de la formation aux logiciels élaborés par Berger Levraut.

Après délibération, le Conseil municipal autorise à l'unanimité le renouvellement et autorise Madame le Maire à signer tous documents nécessaires.

Pour extrait certifié conforme,
Vallenay, le 16 décembre 2025

Le secrétaire de séance
Philippe ANDRIAU



Le Maire,
Marina DUPUY

